

1^{re} édition des Assises du commerce et du tourisme de Lourdes

Lundi 13 mars 2023, à 18 h 30, au Palais des Congrès

Cette rencontre est une première. Comme elle s’y était engagée, la Ville de Lourdes met en pratique sa volonté de rassembler, pour un temps d’échanges mutuels, les socio-professionnels lourdais, les élus et les services municipaux.

Ces assises sont ainsi dédiées aux commerçants, hôteliers, restaurateurs... Elles visent à présenter et / ou à resituer les actions mises en œuvre par la Ville de Lourdes qui impactent les entreprises et les commerçants en termes de commerce (action 66 du Plan Avenir Lourdes), de domaine public (terrasses, accessibilité), de rénovation (Plan enseignes, Plan façades...).

L’objectif est également de faire des rappels de la réglementation sur les sujets qui les concernent au quotidien et de leur permettre d’identifier les services référents qui peuvent les accompagner.

Participants

Le Maire et les élus du Conseil municipal, les services : Occupation du domaine public, Commerce, Urbanisme, Patrimoine bâti, Police municipale, Accessibilité.

Seront également associés : le Sous-Préfet ; la Direction Départementale des Territoires, compétente en matière d’aménagement et l’Architecte des Bâtiments de France, dont la mission consiste à entretenir et à conserver les monuments historiques, et de veiller au respect de la qualité de l’habitat (constructions neuves et réhabilitations).

Ordre du jour

- Introduction du Sous-Préfet et du Maire.
- Occupation du domaine public.
- Guichet unique et aides financières pour les commerces.
- Le Plan enseignes.
- Le Plan façades.
- Accessibilité : l’objectif de Destination pour Tous.